



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 18 février 2014
Salle publique, Hôtel de ville**

Présents: Cyrille Simard, Maire
Doreen Banville, Secrétaire adj.

Me Marc Michaud, Directeur général
Daniel Gagné, DGA, services aux citoyens

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang (absent)
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le Conseiller Albert procède avec la prière. M. le Maire procède à la reconnaissance suivante: Kelly-Ann Gallien pour sa participation au concours Futurs Champions de Radio-Canada.

La réunion débute à 20 h sous la présidence du Maire Simard.

Il est proposé par Denis M. Pelletier et appuyé de Gérald Morneau que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. **Adoptée.**

Divulcation d'intérêt : aucune

2014 -017 M. Guy Voyer propose que les procès-verbaux suivants soit reçus, tels que présentés:

➤ 21 janvier 2014	Réunion ordinaire publique
➤ 10 février 2014	Réunion extraordinaire publique

Appuyée par Camille Roy. **Adoptée.**

ARRÊTÉS MUNICIPAUX (lectures par titre en vertu de l'article 12(1) de la Loi)

No. 13R2014 COLPORTEURS ET COMMERCES TEMPORAIRES DE VENTE

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'arrêté et la proposition suivante est apportée :

2014 -018 M. Denis M. Pelletier propose que l'Arrêté municipal No. 13R2014 intitulé : 'Arrêté municipal d'Edmundston concernant les colporteurs et commerces temporaires de vente' soit adopté.

Appuyée par Martin Albert. **Adoptée.**

No. 31.2 ARRÊTÉ DÉSIGNANT DES PARTIES DE ROUTES ACCESSIBLES AUX VÉHICULES HORS ROUTE

Suite à l'approbation du Ministère de la Sécurité publique, la Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'arrêté et la proposition suivante est apportée :

**2014 -019 M. Gérald Morneau propose que l'Arrêté municipal No. 31.2 intitulé : 'Arrêté municipal d'Edmundston désignant des parties de routes accessibles aux véhicules hors route' soit adopté.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée**

No. 32.11 et 33R PLAN MUNICIPAL ET ARRÊTÉ DE ZONAGE

La Secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} et 2^e lecture par titre des arrêtés. Une liste des modifications proposées est incluse au document. Aucune objection n'est déposée.

DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIF

ENTENTE D'EMPIÈTEMENT POUR ENSEIGNE – 310 RUE VICTORIA

**2014 -020 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et le propriétaire du bien fonds situé au 310 rue Victoria, Edmundston, N.-B., concernant une entente d'empiètement pour une installation existante pour enseigne.
Appuyée par Martin Albert. Adoptée**

GOLF – ENTENTE DE GESTION

**2014 -021 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Gestion Edmundston Golf Management Inc., concernant une entente de gestion du terrain de golf.
Appuyée par Guy Voyer. Adoptée**

ÉNERGIE

RÉPARATION TURBINE HYDRAULIQUE, BARRAGE 2^E SAULT

**2014 -022 M. Camille Roy propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Wilson Machine Co. Limited, concernant des travaux de réparation d'une turbine hydraulique du Barrage au 2^e Sault.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée**

EMBAUCHE D'UN MONTEUR DE LIGNES SOUS TENSION

- 2014 -023** M. Jean Guy Marquis propose que M. Jean Guy Cyr soit embauché, sous le regroupement syndical, SCFP local 60 (Général), à un poste permanent au Service d'Énergie d'Edmundston.
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée

DÉVELOPPEMENT

PROJET D'AMPHITHÉÂTRE

- 2014 -024** Considérant qu'un groupe de citoyens d'Edmundston a évalué en détail la capacité de la municipalité de réaliser un projet d'amphithéâtre communautaire pouvant répondre à différents besoins stratégiques exprimés dans la communauté en matière de développement social, culturel, sportif et économique;

Considérant que le rapport du groupe de citoyens d'Edmundston établie des paramètres de base réalistes, raisonnables et responsables sur la base desquels un projet d'amphithéâtre communautaire peut se réaliser à Edmundston en ayant le souci fondamental de respecter la capacité de payer des citoyens;

Qu'il soit résolu que la municipalité d'Edmundston :

1. Accepte le rapport du groupe de citoyens d'Edmundston visant la réalisation d'un amphithéâtre communautaire ;
2. Encourage et soutienne le groupe de citoyens d'Edmundston dans la poursuite de ses démarches auprès des différents partenaires fédéraux, provinciaux et locaux, du secteur public, privé et communautaire, visant à assurer la mise en place des conditions favorables à la réalisation d'un projet d'amphithéâtre communautaire tel que décrit dans leur rapport;
3. Accepte de prioriser un projet d'amphithéâtre communautaire tel que décrit dans le rapport au sein de ses projets d'investissement dans la mesure où les paramètres de base mis de l'avant dans le rapport sont réunis, en particulier en ce qui a trait à la nécessité que les deux autres ordres de gouvernement acceptent de financer ce projet à parts égales avec la municipalité.

Proposée par Jean Guy Marquis.

Appuyée de Martin Albert.

Adoptée

Ms André Leclerc et Paul Bérubé, représentant le groupe de citoyen pour le nouvel amphithéâtre, font la présentation du rapport déposé au conseil.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique, le mardi, 18 mars, 2014 à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – janvier 2014

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant le dossier suivant :

- Plusieurs appuis sont apportés au projet d'amphithéâtre : UMCE, CDJ, Chambre de commerce, Secrétariat à la Jeunesse, Hockey Mineur, Gens d'affaires...

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneau à 21 h 06 .



Cyrille Simard, Maire



Doreen Banville, Secrétaire adjointe